

Préparé conformément aux normes du Système général harmonisé (SGH).

1	IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE
----------	---

*Red Line Synthetic Oil
Corporation
6100 Egret Court
Benicia, CA 94510 USA
Tel: +1 707-745-6100*

Nom commercial du produit **Bombardier Gear Oils, 293600011, 293600010, 293600043, 293600148, 293600139, 413803300, 293600140, 413803400**

Numéro CAS Non applicable pour les mélanges.
Synonymes Aucun.
Description chimique Mélange.
Usage recommandé A usages multiples.
Restrictions d'emploi Non déterminé.
Date créée 28 Juin 2012
Révision 28 Juin 2012
Transportation Emergency Phone No. EN CAS D'URGENCE LORS DU TRANSPORT: (+1) 707-745-6100 (en dehors des États- Unis), 1-800-424-9300 (aux États-Unis)

2	IDENTIFICATION DES DANGERS
----------	-----------------------------------

Apparence Brun foncé Liquide.
Odeur Léger
Classification Non déterminé.
Organes cibles Non déterminé.
Terme signalétique Non déterminé.
Message de danger Non déterminé.
Autres dangers Aucun n'est identifié.

Voir Section 11 pour une information complète sur les risques pour la santé.

3	COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS
----------	---

Substance(s) dangereuse(s)

Composant	Numéro CAS	Pourcentage (en poids)	Carcinogen
Sulfure d'oléfine	Polymère.	De 1 à 4,9 %	N/E
Phosphoric acid esters/amine salt	EC 931-384-6	De 0,5 à 1,5 %	N/E

4	MESURES DE PREMIERS SECOURS
----------	------------------------------------

Contact avec les yeux Rincer abondamment à l'eau au moins 30 minutes. Appeler le service médical si l'irritation de l'oeil se développe ou persiste.
Contact avec la peau Laver à l'eau et au savon. Consulter le service médical si l'irritation se développe. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Inhalation Transporter la personne atteinte à l'air frais si l'on observe des troubles.
Ingestion NE PAS FAIRE VOMIR. Appeler immédiatement le service médical.
Advice for the protection of first-aid providers Lors de l'administration des premiers soins, protégez-vous contre l'exposition à des produits chimiques ou à des maladies à diffusion hémotogène en portant des gants, des masques ainsi qu'un équipement de protection oculaire. Après avoir prodigué les premiers soins, se laver la peau exposée avec du savon et de l'eau.
Autres informations Note pour le médecin : traiter symptomatiquement.

5	MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
----------	---

Point éclair >190 °C, 374 °F PMCC (Typique)
Moyens d'extinction CO₂, poudre sèche, émulseur polyvalent ; l'eau peut être utilisée pour refroidir et protéger les récipients de produit exposés.
Moyens inappropriés d'extinction Non déterminé.
Procédures de lutte contre l'incendie Il est recommandé de porter un appareil respiratoire autonome. L'eau peut éclabousser les éléments proches.

Risques d'explosion et d'incendie particuliers

Pour plus d'informations, voir section 10.

6	MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE
---	--

Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Un équipement de protection individuelle doit être porté. Ventiler la zone si le déversement s'est effectué dans un espace confiné ou dans toute autre zone à faible ventilation.

Précautions environnementales et procédures de protection.

Éviter toute introduction dans les égouts et les cours d'eau.

Méthodes de nettoyage et d'élimination

Ramasser le liquide pour le recycler et/ou le mettre au rebut. Le liquide résiduel peut être absorbé sur du matériel inerte.

7	MANIPULATION ET STOCKAGE
---	---------------------------------

Température de pompage

Ambiante

Température maximale de manipulation

70 °C, 158 °F

Procédures de manipulation

Conservier les récipients fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Laver à fond après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les récipients vides contiennent des résidus de produit qui peuvent présenter les dangers du produit. Éliminer l'emballage ou les contenants conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Température maximale de conservation

45 °C, 113 °F

Procédures de stockage

Des fumées odorantes et toxiques peuvent être générées par la décomposition du produit lorsqu'il est stocké à une température de plus de 45 deg C. sur une période de temps prolongée ou si la source de chauffage utilisée est à plus de 121 deg C. Pour connaître les matériaux incompatibles, voir section 10.

Température de chargement maximale

70 °C, 158 °F

8	CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
---	---

Limites d'exposition**EU**

Non applicable.

France

Non applicable.

Belgique

Non applicable.

Suisse

Non applicable.

Autres limites d'exposition

Contient de l'huile minérale. Dans les cas propices à la formation de brouillards, vérifier la PEL de 5 mg par mètre cube de l'OSHA et la TWA de 5 mg par mètre cube de l'ACGIH pour contrôler d'éventuels brouillards d'huile minérale.

Contrôles techniques

Utiliser avec une ventilation adaptée.

Équipement de protection individuelle**Protection respiratoire**

Utiliser un respirateur avec une association d'une cartouche pour vapeur organique et d'un filtre très efficace si la limite d'exposition recommandée est dépassée. Utiliser un appareil respiratoire isolant pour pénétrer dans les espaces confinés et dans les autres endroits faiblement ventilés et pour les zones de décontamination ou de grosses quantités se sont répandues .

Protection des yeux

Lunettes de sécurité.

Gloves Procédures

Nitrile.

Recommandations vestimentaires

Les chemises à manches longues sont recommandées. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Mesures d'hygiène

Se laver soigneusement après avoir manipulé ce produit.

9	PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES
---	--

Point éclair

190 °C, 374 °F PMCC (Typique)

Limite supérieure d'inflammabilité

Non déterminé.

Limite inférieure d'inflammabilité

Non déterminé.

Point d'autoinflammation

Non déterminé.

Température de décomposition

Non déterminé.

Limites d'explosivité

Ce produit n'est pas connu pour être explosif.

Pression de vapeur

Non déterminé.

pH	Non déterminé.
Densité	0.9 (15.6 °C)
Densité apparente	7.53 Lb/gal, 0.9 Kg/L
Solubilité dans l'eau	Insoluble.
Pourcentage de solides	Non déterminé.
Volatilité	Non déterminé.
Composé organique volatils	Non déterminé.
Densité de vapeur	Non déterminé.
Taux d'évaporation	Non déterminé.
Coefficient de partage eau/octanol	Non déterminé.
Odeur	Léger
Seuil olfactif	Non déterminé.
Apparence	Clair foncé Liquide.
Viscosité	120-220 Centistokes (40 °C) 15-29 Centistokes (100 °C)
Point d'ébullition	Non déterminé.
Plage de points d'ébullition	Non déterminé.
Température du point d'écoulement	-30 °C, -22 °F
Point de fusion/congélation	Non déterminé.

Les données ci-dessus représentent des valeurs types et ne constituent pas une spécification.

10	STABILITE ET REACTIVITE
-----------	--------------------------------

Stabilité	Le produit est normalement stable à des pressions et températures ambiantes. Voir La Section de Manipulation et Stockage pour plus de renseignements.
Température de décomposition	Non déterminé.
Incompatibilité	Agents oxydants.
Polymérisation	Ne se produira pas.
Décomposition thermique	Fumée, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, aldéhydes et autres produits de combustion incomplète. Libération également possible de sulfure d'hydrogène, d'alkyl mercaptans et de sulfures. Lors de la combustion les oxydes des éléments suivants se formeront aussi- soufre.
Conditions à éviter	Non déterminé.

11	INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES
-----------	------------------------------------

– EXPOSITION AIGUË –

Irritation oculaire	L'irritation oculaire est improbable. D'après des données de composants ou de matières semblables.
Irritation cutanée	Le produit ne devrait pas être un irritant primaire pour la peau. D'après des données de composants ou de matières semblables. Le contact cutané prolongé ou répété, comme au moyen de vêtements humidifiés avec cette matière, peuvent causer une dermatite. Les symptômes peuvent comprendre rougeur, œdème, sécheresse et craquellement de la peau.
Irritation respiratoire	Si le produit est sous forme de brouillard ou si des vapeurs sont produites par chauffage, l'exposition peut provoquer l'irritation des muqueuses et des voies respiratoires supérieures. D'après des données de composants ou de matières semblables.
Toxicité dermique	La LD50 est > 2000 mg/Kg. D'après des données de composants ou de matières semblables.
Toxicité par inhalation	Il n'existe aucune donnée disponible pour indiquer que le produit ou ses composants peuvent présenter un danger toxique par inhalation.
Toxicité orale dermique	La LD50 est > 10,000 mg/Kg. D'après des données de composants ou de matières semblables. Sensibilisation
Sensibilisation par inhalation	Aucune donnée disponible pour indiquer que le produit ou ses composants peuvent être un sensibilisant cutané.
Danger d'aspiration	Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants peuvent être des sensibilisants des voies respiratoires.
	Non déterminé.

– EXPOSITION CHRONIQUE –

Toxicité chronique	Aucune donnée disponible n'indique que les produits ou les composants présents à plus de 1% présentent des dangers chroniques pour la santé.
Cancérogénicité	Ce produit contient des huiles minérales qui sont considérées comme extrêmement raffinées et ne sont pas considérées comme cancérogènes par le CIRC. Toutes les huiles de ce produit se sont avérées contenir moins de 3% de produits extractibles par le test IP346.
Mutagénicité	Aucune donnée disponible pour indiquer que le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.
Toxicité génitale	Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% pouvaient présenter une toxicité de la reproduction.
Tératogénicité	Aucune donnée disponible pour indiquer que le produit ou ses composants présents à plus de 0,1 % peuvent provoquer la diminution de la natalité.

– AUTRES INFORMATIONS –

Autres effets Pas d'autre danger connu pour la santé.

12	INFORMATIONS ECOLOGIQUES
----	---------------------------------

– TOXICITÉ ENVERS L'ENVIRONNEMENT –

Toxicité poissons d'eau douce	Le LC50 aigu est 100 - 1 000 mg/L selon les données des composants.
Toxicité invertébrés d'eau douce	Effets chroniques prévus à 10 - 100 mg/L selon les données des composants.
Toxicité algues	Non déterminé.
Toxicité poissons de mer	Non déterminé.
Toxicité invertébrés de mer	Non déterminé.
Toxicité bactéries	L'EC50 aigu est > 1000 mg/L selon les données des composants.
Toxicités diverses	Non déterminé.

– ENVIRONMENTAL FATE –

Biodégradation	Au moins 25 % des composants de ce produit présentent une biodégradation modérée selon des données de test de type OCDE 301. Au moins 25 % des composants de ce produit présentent une biodégradation modérée selon des données de test de type OCDE 302.
Bioaccumulation	1 - 10 % des composants pourront se bioconcentrer, selon des coefficients de répartition octanol/eau mesurés.
Mobilité dans le sol	Non déterminé.
Notes	Aucun n'est connu.

13	Considérations concernant l'élimination des déchets
----	--

Considérations de mise au rebut	Toutes les pratiques de mise au rebut doivent s'effectuer conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.
Récipients ou emballages contaminés	Éliminer l'emballage ou les contenants conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

14	INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
----	--

ICAO/IATA I	Non réglementé.
ICAO/IATA II	Non réglementé.
IMDG	Non réglementé.
IMDG EMS Incendie	Non applicable.
Déversement EMS IMDG	Non applicable.
IMDG MFRAG	Non applicable.
MARPOL Annexe II	Pas déterminé.
USCG Compatibilité	Non déterminé.
DOT NAERG	Non applicable.

Revoir les exigences de classification avant d'expédier ces substances à des températures élevées.

15	INFORMATIONS REGLEMENTAIRES
----	------------------------------------

– Inventaires mondiaux des produits chimiques –

E.U.	Tous les composants de ce matériau figurent dans l'Inventaire américain des produits chimiques (TSCA) ou en sont exemptés.
Other TSCA Reg.	Aucun n'est connu.
CEE	Tous les composants sont en conformité avec le septième amendement de la 92/32/EEC directive 92/32/CEE.
Japon	Tous les composants possèdent un numéro METI et MOL au Japon.
Australie	Tous les composants sont en conformité avec les exigences de notification en Australie.
Nouvelle-Zélande	Tous les composants sont en conformité avec les normes de la Nouvelle-Zélande concernant la notification des substances chimiques.
Canada	Tous les composants sont en conformité avec les exigences de notification des produits chimiques du Environmental Protection Act Canadien.
Suisse	Tous les composants sont en conformité avec l'ordonnance sur les substances dangereuses pour l'environnement en Suisse.
Corée	Tous les composants sont en conformité en Corée.
Philippines	Tous les composants sont en conformité avec la réglementation des Philippines sur les substances dangereuses et les déchets dangereux et nucléaires (Control Act de 1990 - R.A. 6969).
Chine	Tous les composants de ce produit sont listés dans l'Inventaire des Substances Chimiques Existantes en Chine.

Taiwan Tous les composants de ce produit figurent sur l'inventaire de Taiwan.
Informations réglementaires diverses Non déterminé.

– Autres réglementations fédérales aux E.U. –

Subs. Dang. par Voie Ext. SARA Ce produit n'est pas supposé contenir plus de 1 % d'aucune substance chimique reprise sur la liste des substances extrêmement dangereuses (SARA).

SARA Section 313 Ce produit n'est pas supposé contenir plus de 1% (plus de 0,1% en ce qui concerne les substances cancérigènes) de toute substance chimique répertoriée selon SARA (Section 313).

Classifications SARA 311

Danger aigu	Non
Danger chronique	Non
Danger d'incendie	Non
Risque de réactivité	Non

Substances Dangereuse CERCLA Aucun n'est connu.

– Réglementations provinciales –

Prop. Cal. 65 Ce produit contient la(les) substance(s) chimique(s) suivante(s) reconnue(s) par l'état de Californie comme cause(s) de cancer et/ou de malformations congénitales, d'après les concentrations maximales d'impuretés des composants : < 0.05 ppm cadmium < 0.05 ppm plomb < 0.5 ppm arsenic < 0.5 ppm Acrylate d'éthyle., N° CAS 140-88-5 < 1 ppm Methylisobutylcétone, N° CAS 108-10-1 < 1 ppm Ethyl benzene, N° CAS 100-41-4 3 ppm Cumène, N° CAS 98-82-8

– Enregistrements du produit –

Enregistrement en tant que carburant aux États-Unis Non applicable.

Numéro d'enregistrement de Finlande Non enregistré

Numéro d'enregistrement suédois. Non enregistré

Numéro d'enregistrement norvégien Non enregistré

Danemark Numéro d'enregistrement Non enregistré

Numéro d'enregistrement suisse. Non enregistré

Numéro d'enregistrement italien Non enregistré

– Autres / internationaux –

Informations réglementaires diverses Non déterminé.

16	AUTRES INFORMATIONS
-----------	----------------------------

Département émetteur Département Sécurité et conformité des produits (707-745-6100)

Date créée 28 Juin 2012

Révision 28 Juin 2012

US NFPA Codes

Santé HMIS	Incendie HMIS	Réactivité HMIS	Spécial
1	1	0	N/E

Codes HMIS

Santé HMIS	Incendie HMIS	Réactivité HMIS
0	1	0

Étant donné que les conditions ou méthodes d'utilisation se situent hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité et rejetons expressément toute responsabilité pour toute utilisation de ce produit. Les informations contenues dans la présente sont considérées comme vraies et fiables, mais toutes les déclarations ou suggestions sont faites sans garantie, expresse ou tacite, concernant l'exactitude des informations, les dangers afférents à l'utilisation du produit ou les résultats pouvant être obtenus d'une utilisation de celui-ci. Le respect de toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables est laissé à la responsabilité de l'utilisateur.